

COMMUNE DE PAUILLAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre, le dix avril à dix-neuf heures.

Le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Pauillac en séance publique, sous la présidence de M Jean-François RENAUD, adjoint au Maire

Etaient présents : Ms et Mmes RENAUD, COSTA, CROUZAL, ARBEZ, BARRAO, REVELLE, DORÉ, FALCO, SIAUT, BARRET, GUIET, BARILLOT, DAUMENS, TAUZIER, POUYALET, AMBROISE, MORISSEAU, BLANCK, CHAGNIAT

Etaient absents : Ms et Mmes FATIN, ABDICHE-MOGE, ALVES, BORTOLUSSI, DE FOURNAS, FAURIE, GETTE, BARRAUD

Procurations :

Mme ABDICHE-MOGE donne procuration à Mme BARRAO

Mme ALVES donne procuration à Mme DORÉ

M BARRAUD donne procuration à M POUYALET

Mme BORTOLUSSI donne procuration à Mme GUIET

Mme FAURIE donne procuration à M BARRET

M GETTE donne procuration à M ARBEZ

Mme COSTA est nommée secrétaire de séance.

<i>Date de convocation</i>	04/04/2024
<i>Nombre de membres en exercice</i>	27
<i>Nombre de membres présents</i>	19
<i>Nombre de suffrages exprimés</i>	25

BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT » : COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de **Jean-François RENAUD**, délibérant sur le compte administratif de l'exercice **2023** dressé par **Monsieur Florent FATIN, Maire**, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

COMPTE ADMINISTRATIF :
BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT »

LIBELLE	EXPLOITATION		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents

Résultats reportés		883 621, 39		94 676, 24		890 242, 67
Opérations de l'exercice	1 024 318, 91	546 056, 31	633 526, 60	667 642, 38	1 657 845, 51	1 301 753, 65
TOTAUX	1 024 318, 91	1 429 677, 70	633 526, 60	762 318, 62	1 657 845, 51	2 191 996, 32
Résultats de clôture		405 358, 79		128 792, 02		534 150, 81
Restes à réaliser			70 006, 30	13 675, 44	70 006, 30	13 675, 44
TOTAUX CUMULES	1 024 318, 91	1 429 677, 70	703 532, 90	775 994, 06	1 727 851, 81	2 205 671, 76
RESULTATS DEFINITIFS		405 358, 79		72 461, 16		477 819, 95

2. Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser
4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Vote : POUR : 19 ; CONTRE ; 6 ; ABSTENTION : 0
Adopté à la majorité

Fait en l'Hôtel de Ville, les jour, mois et an tel que dessus,

La secrétaire

Julie COSTA




**L'adjoint,
 Pour le Maire empêché, par
 application de l'article L.2122-17
 du CGCT**

Jean-François RENAUD

